

Améliorer la technologie pour livrer les services

La division des systèmes d'information gère l'infrastructure des ordinateurs, les réseaux de communication, les sites web et les bases de données du Barreau.

Pour remplir le mandat du Barreau envers le public, les avocats et les parajuristes, et parce que nous donnons beaucoup d'information, il est essentiel que notre infrastructure technique soit soutenue par des applications actuelles. En 2008, nous avons renouvelé notre stratégie autour de quatre foyers majeurs :

- Informatique écologique et réduction de papier, grâce au projet Evergreen et à un nombre plus élevé de rapports en ligne
- Meilleur accès d'utilisateur pour augmenter l'efficacité du personnel
- Modernisation des vieilles applications pour qu'elles continuent de bien fonctionner
- Renforcement de la sécurité pour assurer la protection des renseignements confidentiels.

Nouveaux systèmes

Une de nos priorités en 2008 a été de développer de nouveaux systèmes et de faire d'autres améliorations fonctionnelles pour l'entrée en vigueur de la réglementation des parajuristes. Nous avons mis au point des systèmes relatifs à l'accès à la profession, à la gestion des causes, à l'assurance, aux déclarations et à la facturation, ainsi que refait le répertoire en ligne consultable des avocats et des parajuristes.

Outre le travail portant sur les parajuristes, des améliorations incrémentielles ont été faites dans diverses applications afin d'améliorer notre fonctionnalité sur plusieurs plans.

Projet Evergreen

Nous avons poursuivi la mise en place du projet Evergreen, notre programme visant à remplacer graduellement les postes, les ordinateurs portatifs et les serveurs par des modèles plus écoénergétiques. Au mois de mars 2008, nous avons remplacé tous les ordinateurs désuets et inefficaces permettant à notre personnel d'être plus efficace tout en utilisant moins d'énergie et en permettant à l'organisation d'épargner. Grâce à notre politique de recyclage et de disposition, le Barreau a donné ses vieux ordinateurs à des organismes de charité lorsque possible ou en a disposé autrement tout en respectant l'environnement.

Dépôt électronique des déclarations annuelles des membres (DAM) et des parajuristes

Dans le cadre de notre engagement à réduire le papier, nous avons réussi à mettre en œuvre un système de dépôt électronique des déclarations annuelles des avocats et des parajuristes. Les avocats et avocates avaient le choix de faire leur déclaration par voie électronique depuis plusieurs années, et l'an dernier, plus de 70 % de toutes les DAM ont été déposées de cette façon. Pour encourager nos membres à se pourvoir de cette option écologique, les avocats et les parajuristes titulaires de permis ont reçu des courriels contenant des liens vers nos pages de déclaration virtuelle.

Accessibilité à notre site web

En 2008, nous avons créé des normes, des lignes directrices et une architecture supportable pour donner à nos pages web le même aspect et une approche cohérente à la navigation, la recherche et l'accessibilité.

L'accessibilité de notre site web est un facteur important de notre engagement à promouvoir l'accès à la justice pour toute la population de l'Ontario. Nous nous conformons aux Directives pour l'accessibilité aux contenus Web World Wide (W3C WCAG), qui fournissent des normes et des directives pour la conception et le maintien des sites web accessibles aux gens ayant divers handicaps.

Nous avons entrepris une étude au centre de ressources de technologies adaptées de l'Université de Toronto pour évaluer l'accessibilité de notre site web par l'entremise de groupes de discussion d'utilisateurs malvoyants et ayant d'autres handicaps physiques qui affectent la façon dont ils se servent de l'Internet. Cette année, nous avons ajouté au site web une nouvelle section pour les parajuristes et un répertoire des parajuristes et des avocats. Nous continuons d'avoir de forts volumes de trafic dans toutes les sections du site, pour les avocats et pour les parajuristes, ainsi que pour le grand public, avec plus de 1,6 million de visites en 2008.